

Ce spectacle met en scène l'une des plus grandes erreurs judiciaires de tous les temps...



De la sinistre dictée qui fit accuser, à tort, de haute trahison le Capitaine Dreyfus, jusqu'à la réhabilitation tardive, en passant par la dégradation, la déportation à l'Île du Diable, la Révision du Procès... tous les événements importants de cette Affaire sont évoqués. Le point de vue choisi est celui du Capitaine Dreyfus lui-même.

Avec le soutien de la LICRA et de la Ligue des droits de l'Homme
Théâtre de la Vieille Grille
1, rue du Puits de l'Ermitage - Paris (5e)
du 19 au 22 Mai : en semaine à 20h30 - dimanche à 14h et 17h
Tél: 01.47.07.22.11 ou par mail: pduoyet@wanadoo.fr

La Sociologue et l'ourson, d'Etienne Chaillou et Mathias Théry



Il s'agit d'un film documentaire très original en ce qu'il substitue aux habituels interviews, de drôles de marionnettes sur fond d'échanges téléphoniques avec le personnage principal du film, la sociologue Irène Théry qui a promu et soutenu le mariage pour tous. Ce spectacle de marionnettes restitue aussi certains épisodes de ce très passionné feuilleton du début du quinquennat manifestations, séances à l'Assemblée nationale...

Prochaine réunion mensuelle jeudi 3 Mai :
préparation de la Convention nationale
à la Maison des Associations,
11 rue Caillaux - 75013 - M° Maison Blanche

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:
le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : Jules-mathieu Meunier <julesm.meunier@yahoo.fr>
06 41 67 35 06

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)
vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9e étage dans le centre PMF. 90, rue de Tolbiac, 75013.
rusparis1@gmx.fr

Ligueurs au prétoire:
Contacts :
Alice Bertin
alicebertin@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71
Sylvie Clavel
sylvie.clavel99@gmail.com

Diffusion des tracts:
Actuellement :
marchés Blanc - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités
Contact : Jean-Marie Coquard : jm-coquard@hotmail.fr

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM
Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.
Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse:
http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php.

PROCHAIN CINE-DEBAT
animé par Gilles MANCERON, historien, membre du collectif « Trop c'est trop »
« THIS IS MY LAND »
Un documentaire de Tamara ERDE
Jeudi 21 avril 2016, à 20h
Et si le conflit israélo-palestinien était surtout une question d'éducation ? Quand elle était jeune, la réalisatrice Tamara Erde se fiait à l'histoire de son pays qu'on lui a racontée quand elle était à l'école. Elle ignorait tout de l'histoire palestinienne et de l'occupation. C'est pendant son service militaire qu'elle a commencé à se poser des questions et à douter. Devenue documentariste, elle est allée filmer, non sans difficultés, la manière dont on enseigne l'histoire dans plusieurs écoles (publiques ou religieuses) d'Israël et de Palestine. Portraits d'enseignants, enthousiastes ou révoltés, rencontres avec des enfants parfois désenchantés: le film révèle les murs que l'on dresse dans la tête des jeunes générations...
A l'Espace Saint-Michel, 7 place Saint-Michel- 75005 Paris (Métro Saint-Michel)

RESF
Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h - les 2ème et 4ème mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : jvaudenay@gmail.com -

Groupe Etudiants:
Contacts:
Paul Robin: ldhomme513@gmail.com

Diffusion des tracts:
Actuellement :
marchés Blanc - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités
Contact : Jean-Marie Coquard : jm-coquard@hotmail.fr

Actualités
de la section Paris 5ème - 13ème



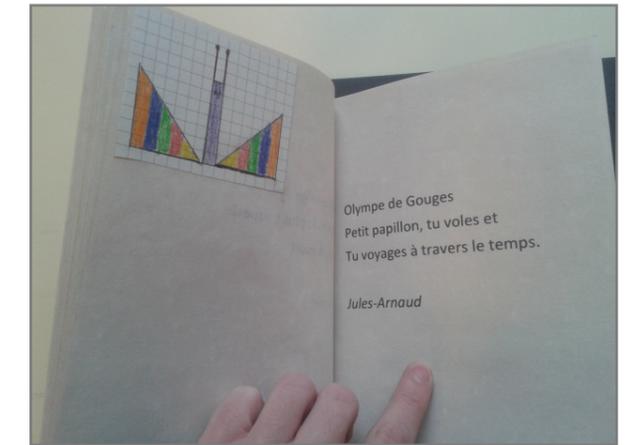
n° 56 - avril 2016

Collectif Paris 5e-13e pour la sortie de l'état d'urgence
3 réunions ont été organisées dans notre quartier:
- jeudi 24 mars, dans le 5ème 20 personnes, militants
- samedi 2 avril, place de Rungis : plus divers, intéressant notamment du fait du témoignage d'un assigné à résidence pendant la COP 21.
- mardi 12 avril, aux Olympiades : une vingtaine de personnes présentes. La séance était animée par un cégétiste qui a bien introduit les problèmes, qui a été très clair et a permis à tous de s'exprimer.
Quelques liens :
http://delinquance.blog.lemonde.fr/
https://www.laquadrature.net/fr/urgence-en-sortir-analyse-etat-urgence
https://www.mediapart.fr/journal/france/dossier/etat-durgence-etat-dexception
http://www.franceculture.fr/emissions/le-secret-des-sources/comment-informer-sous-letat-durgence



Partenariat avec la FCPE

Le 19 avril, la FCPE du 13e et notre section LDH, en collaboration avec la mairie qui nous accueillait, organisaient une après-midi sur le thème de l'égalité entre les filles et les garçons. Nous avons demandé aux centres de loisirs et aux écoles (de la maternelle aux collèges) de produire des petites œuvres sur cette problématique. Près de deux cents personnes sont venues voir dessins, BD et même deux films et un livre de haïkus ! et une cinquantaine ont assisté au débat sur les places comparées des filles, des garçons, des femmes et des hommes dans les manuels scolaires avec la sociologue Carole Brugeilles. Un grand succès féministe pour l'égalité !



Collectif Austerlitz

Faute de forces suffisantes, la section n'est plus vraiment impliquée sur le terrain, mais continue évidemment à soutenir l'action du collectif. Celui-ci continue à rencontrer les migrants le mercredi après-midi mais cet accueil s'est réorienté. En effet les situations dans les centres d'hébergements sont maintenant connues et il faut reconnaître un constat d'impuissance à les faire évoluer. En effet à ce jour, l'hypothétique attente d'un rendez-vous préfecture n'est productif pour personne. Les migrants ont de plus en plus de mal à accepter des exhortations à la patience ... L'accueil du mercredi se réoriente donc vers leur situation de demandeur d'asile, 5 personnes assurent actuellement cet accompagnement. Les migrants qui le souhaitent peuvent demander une aide pour préparer leur entretien avec l'OFPPA, une interprète étant présente. Cette aide est proposée individuellement ou dans le cadre d'un groupe. Sont aussi envisagés les besoins en lien avec les entretiens OFPPA (et/ou recours après refus), sur leur avenir en tant que « futurs statutaires du droit d'asile » ou « futurs déboutés du droit d'asile ». En effet ils ne sont pas voués à rester en centre d'hébergement d'urgence et/ou en CADA, qu'ils



soient statutaires ou déboutés il leur faudra penser à d'autres solutions puisqu'on sait que dès que leurs démarches seront finies ils devront quitter les centres.

Quant aux mineurs présents sur le campement en septembre, ils ne sont plus que six et sont suivis par RESF. Un seul des jeunes a été pris en charge par l'ASE, provisoirement. Plusieurs sont partis pour des "destinations inconnues".



La dessinatrice Laura suit les camps de migrants depuis l'été et reverse régulièrement au Collectif une partie du produit des ventes de ses dessins.

Des liens utiles :
<http://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/videos/crise-migrants/>
https://www.flickr.com/photos/laura_genz/

Logement : fin de la trêve hivernale Manifestation place du Palais-Royal

“Pour l'immense majorité des expulsés, ce sont les impayés qui sont à l'origine des procédures. Les facteurs déclencheurs de ces situations sont majoritairement les pertes d'emploi (43%), un changement de situation familiale, des problèmes de santé... Or, selon les associations, deux ans après l'adoption de la loi Allur qui devait permettre le maintien des aides au logement sous certaines conditions pour les ménages menacés, les dispositions ne sont toujours pas appliquées. «Même les ménages reconnus comme "prioritaires et urgents" sont victimes d'expulsion sans logement, dénonce la Fondations Abbé Pierre.” (Le Parisien)



La LDH est sur youtube :
<https://www.youtube.com/watch?v=D06chMSIE2M>

“La fin du mois de mars marque la fin de la trêve des expulsions locatives, ainsi que la fin des plans hiver sur l'hébergement d'urgence. Alors qu'une politique de prévention et de lutte durable contre l'exclusion est possible, le mois d'avril marque trop souvent une étape noire dans le parcours chaotique des individus.

Cette année, le Collectif décide d'organiser une action sur l'espace public, pour faire la lumière sur le sujet et inviter Emmanuelle Cosse à s'engager sur 8 propositions concrètes pour mettre fin au sans-abrisme. A l'initiative d'Emmaüs France et Emmaüs Solidarité, une « montagne » de matelas et meubles sera installée sur la place pour symboliser la reprise des expulsions locatives et les risques de remise à la rue des personnes au printemps.” (LDH)
<https://collectif-associations-unies.org/>

La LDH manifestait le 30 mars devant le Palais-Royal avec le collectif des associations unies.

Le 2 avril les organisations politiques appelaient elles aussi à une manifestation place de la République.



Mardi 22 mars, s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Paris, une après-midi autour de la laïcité et du vivre ensemble (<http://www.lesvoixdelapaix.fr/>, et <https://www.facebook.com/lesvoixdelapaix/>).

Des tables rondes réunissaient personnalités laïques et religieuses, en affichant l'objectif de « créer un nouvel espace d'échange et de dialogue entre les différentes religions et convictions, au profit du vivre ensemble et de la laïcité ».

En appui, des femmes ont rédigé ensemble un « manifeste des voix de la paix ». Chacune d'elles, représentant une association ou un courant religieux, a apporté sa contribution commençant par ces mots : « je suis une voix de la paix parce que... ». Parmi elles, Françoise Dumont, présidente de la LDH, a écrit :

“Je suis une voix de la paix parce que les attentats de l'année 2015 ne doivent pas donner raison à celles et à ceux qui font de la mort leur raison de vivre. Agissons pour que ces dramatiques événements ne nous dressent pas les uns contre les autres et qu'ils n'accroissent pas le sentiment d'exclusion que vit une partie de notre peuple. Travaillons à construire ensemble un chemin qui donne à la paix et à l'égalité des droits toute leur place. Engageons-nous en faveur d'une France solidaire, accueillante, libre et fraternelle, forte parce qu'ouverte à l'Autre. C'est le triple souhait qu'en tant que Présidente de la Ligue des Droits de l'Homme je formule aujourd'hui.”

Pour lire le manifeste, avec toutes ses voix :
<http://www.ldh-france.org/manifeste-femmes-paix/>

RESF : UN LYCEE ET UN TOIT
4ème rassemblement devant la préfecture IdF - 30 mars 2016 -

RESF au Préfet de région :
“Aujourd'hui, à notre connaissance, une cinquantaine de jeunes scolarisés sont encore sans hébergement (même si une quinzaine d'entre eux ont été "mis à l'abri", mais nous savons l'extrême précarité de cette situation).
Même complétés par les efforts faits par le rectorat de Paris pour assurer un hébergement à quelques uns (assuré par l'utilisation du fond social lycéen), et pour une durée limitée dans le temps, (selon nos informations), les dispositifs actuels, gravement limités dans leur capacité d'accueil, sans garantie de pérennité, maintiennent dans la rue un trop grand nombre de lycéens. C'est pourquoi nous sollicitons un rendez-vous afin d'examiner de nouvelles propositions de votre part permettant à ces jeunes de sortir de cette situation indigne, et ce dans les meilleures conditions. Lors de cette rencontre, nous souhaiterions connaître votre position quant aux modalités concrètes envisagées pour ce dispositif, qui doit être mis en place rapidement, particulièrement pour en assurer sa pérennité.”

RESF est toujours en attente de l'audience promise ce jour là, mais le Préfet a répondu le 11 avril, un peu à côté ...

Comme vous le savez, la loi confie aux départements la responsabilité de prendre en charge les mineurs étrangers isolés en leur garantissant un logement, des moyens de subsistance, un accompagnement social et éducatif. L'Education nationale assure pour sa part leur accès à l'éducation. Cette scolarisation est assurée jusqu'à l'âge de 18 ans même si l'école n'est obligatoire que jusqu'à 16 ans.

Le département de Paris a engagé une réforme d'ampleur en 2015 pour renforcer et professionnaliser la structure chargée d'évaluer la minorité ou la majorité des jeunes étrangers se présentant dans la capitale. Cette réforme a porté ses fruits puisqu'il faut désormais moins de 8 jours pour disposer de cette évaluation, contre plusieurs semaines dans le dispositif antérieur. En toute logique, la décision de scolariser ou pas le jeune n'intervient qu'à l'issue de cette courte phase.

Il reste que certains jeunes étaient déjà scolarisés lorsque la reconnaissance de leur majorité a été apportée. Dès lors, ils ne relèvent plus de la responsabilité du département pour ce qui concerne leur hébergement.

Parrainage RESF Pais 5^e -13^e

Le prochain parrainage aura lieu le 4 mai à 18h à la Mairie du 13^e.

Le parrainage est un accompagnement citoyen, militant, concret, un vrai travail de terrain.
La première étape est la rencontre avec les enfants, la famille, ou le jeune que l'on parraine, si besoin avec un ami de la famille qui sert d'interprète.



Ensuite on les aide à trier leurs papiers, ceux qu'on dit "sans papiers" en ont parfois beaucoup, et souvent ils ne savent pas les lire, et les classer par année et par date est un vrai casse-tête. Au vu de ce qui commence à devenir un "dossier" on évaluera s'il est possible de demander un titre de séjour, et lequel. Le plus souvent il faut attendre.

Quand enfin le dossier est "défendable" selon les critères du CESEDA il y aura l'accompagnement au CRE, Centre de réception des étrangers, au commissariat du 14^{ème} pour les habitants du 13^{ème}, puis, si l'on a obtenu un rendez-vous, plusieurs mois après, l'accompagnement à la Préfecture. On peut demander à des personnes plus rompues à ces exercices de venir soutenir, d'expliquer comment ça se passe, à quoi s'attendre, et le Réseau organise plusieurs fois par an des "dépôts groupés" au

CRE : on y va tous ensemble le même jour pour être prêts à s'entraider si besoin. Le prochain aura lieu le **vendredi 29 avril**.

Quelquefois, plus rarement à Paris depuis quelques années, un appel téléphonique nous apprend que le père, ou la mère, ou le jeune majeur, a été arrêté, qu'il est au commissariat (lequel?) ou déjà en Centre de rétention (lequel ?). C'est alors que le Réseau, la Mairie, sont des recours importants. Le premier parce qu'il y a toujours quelqu'un pour aider à faire toutes les démarches (comment remplir la fiche d'arrestation, à qui l'envoyer) et la seconde parce que le Maire s'est engagé à intervenir auprès des instances compétentes en cas d'arrestation.

Le parrainage n'implique aucune participation financière, aucun hébergement. Il s'agit d'aider des personnes étrangères à se débrouiller au mieux avec leurs parcours de régularisation.

C'est un acte citoyen, politique, dans la mesure où il ne s'agit pas d'un acte individuel isolé : partout en France il y a des militants et des militants engagés dans cette démarche et qui le font savoir, en s'adressant régulièrement aux autorités à travers des manifestations, des rassemblements, des interpellations diverses.

A ne pas manquer <https://www.fidh.org/fr/nos-impacts/la-fidh-raconte-son-annee-2015-en-bd>